

<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article1808>



Honneurs de la chasse : candidatures 2016

- Espace Presse / Actualités -



Date de mise en ligne : mardi 30 juin 2015

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

Appel à candidatures des Honneurs de la chasse 2016

Vous connaissez un gestionnaire de territoire ou un chasseur éclairé et passionné ?

Son action concourt à inscrire l'activité cynégétique comme élément de développement durable de l'espace rural ?

Vous souhaitez faire partager cette expérience ?

Afin de proposer des candidatures éligibles au Prix des Honneurs de la Chasse Laurent-Perrier / Groupama en 2016, n'hésitez pas à contacter par courrier ou par mail :

Mme Astrid de BEAUREGARD
Secrétariat Général des Honneurs de la Chasse
Laurent-Perrier / Groupama
94, rue des Entrepreneurs - 75 015 PARIS
06 87 72 85 22
astriddebeauregard@club-internet.fr

Un dossier de présentation ainsi que le règlement du Prix sont transmis au candidat afin de mettre toutes les chances de son côté. **Le dossier de présentation devra être remis avant le 1er décembre 2015** au Secrétariat Général des Honneurs de la Chasse Laurent-Perrier / Groupama.

Lauréats d'un jour, Gestionnaires tous les jours



Bernard de Nonancourt a créé en 1980 les Honneurs de la Chasse, afin de mettre en lumière l'action de chasseurs en matière de gestion de la faune sauvage. Ce Prix remis sous forme de dotation financière et soutenu par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, la Fédération nationale des chasseurs et Groupama - premier assureur mondial agricole et rural - récompense les initiatives d'une nouvelle génération de chasseurs de grand et de petit gibier, réceptifs et respectueux de la biodiversité. Il valorise également l'aménagement du territoire pour la préservation et la sauvegarde des espèces, tout en impliquant la responsabilité de tous les utilisateurs du milieu naturel, favorisant ainsi la reconnaissance d'une chasse éthique et exemplaire.

Les Honneurs de la Chasse sont devenus une distinction incontournable, et nombre de lauréats font aujourd'hui autorité dans les spécialités pour lesquelles ils ont été récompensés, du grand gibier au petit gibier en passant par les oiseaux migrateurs et la faune de montagne.

Pour être candidat, que faut-il faire ?

Les candidats aux précédentes éditions dont ceux n'ayant jamais reçu un premier prix peuvent concourir à nouveau.

Télécharger le [Dossier de candidature 2016](#) Honneurs de la chasse Laurent-Perrier/Groupama

Le 34ème Prix des Honneurs de la Chasse Laurent-Perrier/Groupama décerné à la Société de Vènerie

Le Jury des Honneurs a décerné le 34ème Prix des Honneurs de la Chasse Laurent-Perrier/ Groupama à la Société de Vènerie pour son action en faveur des corridors écologiques en milieux forestiers, projet atypique et novateur mettant en valeur l'expertise de chasseurs veneurs et fédérant de nombreux acteurs du monde rural. Les actions menées dans le cadre de ce projet ont permis de sensibiliser les opérateurs en charge de la construction de grands axes de circulation telles que les autoroutes, les routes nationales, les voies de chemin de fer etc. à la prise en compte de la nécessité d'une libre circulation des animaux sauvages et ont conduit à la mise en place d'ouvrages spécifiques favorables à la faune. Ces actions s'inscrivent dans une réflexion plus large, d'envergure nationale, visant à lutter contre la fragmentation des espaces pour y favoriser la préservation de la biodiversité, notamment par la conservation, la restauration et la création de continuités écologiques.

La remise des prix a eu lieu le mardi 2 juin 2015 à Tours sur Marne en présence d'Alexandra Pereyre de Nonancourt (Membre du directoire champagne Laurent-Perrier), d'Amaury Cornut-Chauvinc (Vice-Président de la Fédération Nationale Groupama et Président de Groupama Méditerranée), de Jean-Pierre Poly (Directeur Général de l'ONCFS) et de Jacky Desbrosse (Secrétaire Général de la FNC).



Une belle initiative pour la biodiversité

A la suite du Grenelle de l'Environnement et de la mise en place du réseau « Trame Verte et Bleue », le projet de la Société de Vènerie porte l'ambition de préserver et restaurer des continuités écologiques.

En s'appuyant sur 4 500 récits de chasse de Charles X à nos jours et en cartographiant les parcours empruntés par les cerfs, au cours de chasses, il a été démontré le côté immuable des voies empruntées et le rôle que la vènerie a pu jouer pour définir la meilleure localisation de corridors écologiques devant être protégés ou réhabilités, permettant ainsi l'indispensable brassage génétique des espèces. L'analyse des déplacements de la faune et de la flore sur les mêmes passages a également été confirmée par des biologistes et scientifiques.

Le cerf, animal imposant force et respect, reste l'un des animaux phares de la vènerie et de la chasse française.

Mais, il est également un indicateur écologique pour une grande partie de la faune et de la flore. Protéger le cerf et ses parcours, c'est protéger tout un écosystème.

L'importance de la continuité écologique au sein des milieux existants doit être préservée tout en conciliant les évolutions du monde moderne.

C'est guidé par cet objectif que la Société de Vénérie en partenariat avec l'ONF, l'ONCFS, les Fédérations départementales des Chasseurs de l'Oise, de l'Aisne et de Seine et Marne, a mené ces études et créé des collectifs locaux pour sensibiliser les décideurs, les gestionnaires et les riverains afin de lutter contre le morcellement écologique des massifs forestiers par les engrillagements et les axes de communication.

Le Jury tient également à récompenser deux autres candidats sélectionnés en raison de la pertinence de leur travail :

La Mention Spéciale des Honneurs de la Chasse Laurent-Perrier / Groupama revient au GIC Grandvilliers (Oise) qui recevra à ce titre une récompense de 10 000 Euros pour la réussite exceptionnelle de son projet de réimplantation du faisán commun.



Avec une réelle volonté de mettre en place une population de faisans 100% naturelle, les chasseurs locaux du GIC ont introduit 2 000 faisandeaux par an pendant trois ans, sans possibilité de chasser l'espèce, permettant ainsi de passer d'à peine 50 coqs chanteurs en 2003 à plus de 3 000 aujourd'hui.

Ils ont accompagné cette initiative par de nombreuses actions ciblées, pertinentes et au final des plus efficaces en matière de piégeage, d'agraining et d'aménagement du territoire. La préservation et la fauche tardive des prairies riveraines des communes du GIC en témoignent. En sensibilisant les agriculteurs locaux à la problématique du faisán, ce sont des nichées entières qui sont ainsi préservées chaque année et qui participent au maintien et au renouvellement de la population, pour le plus grand plaisir des riverains et des chasseurs.

Un Prix d'Encouragement des Honneurs de la Chasse Laurent-Perrier / Groupama est enfin décerné à la Société communale de Chasse de Nojals et Clotte (Dordogne) avec une dotation de 2 500 Euros.



Territoire de 1 160 hectares, l'initiative oeuvre pour la sauvegarde du faisán mais également pour le lapin, le colvert ou encore le grand gibier. Son objectif : aménager, gérer, préserver et réguler, mais avant tout moderniser les esprits des chasseurs en arrêtant la chasse de lâchers.

En effectuant un repeuplement de 350 faisans par an pendant deux ans tout en s'abstenant de les chasser, cette société a installé en parallèle 110 agrainoirs et créé une volière à ciel ouvert d'un hectare, en partenariat avec le Lycée Agricole du Cluzeau (24). Des actions positives récompensées désormais par la nidification des poules faisanes. Un vrai travail d'aménagement du territoire a également été réalisé, en collaboration avec les agriculteurs locaux, par la mise en place 5 hectares de jachère sauvage et en implantant 500 mètres de haies mellifères, afin de

créer un réservoir végétal et animal totalement naturel.

Télécharger le [Dossier de candidature 2016](#) Honneurs de la chasse Laurent-Perrier/Groupama